Conditions de participation au Weekend PJ 2026

Les conditions de participation suivantes sont valables pour tous et toutes les participant-e-s, pendant le Weekend PJ qui aura lieu du 14 au 15 février 2026 à Berne.

- Les participant-e-s assument la responsabilité de leur conduite. Ils/elles suivent les directives des collaborateur-rice-s. Ils/elles prennent soin du matériel mis à disposition et se comportent avec égard. Ils/elles veillent à ne pas provoquer de dégâts. La FSPJ se dégage de toute responsabilité quant aux dommages éventuellement causés par des participant-e-s.
- Les participant-e-s sont seul-e-s responsables de leur couverture d'assurance (maladie, accident, RC).
- Chaque participant-e doit fournir un numéro d'urgence et le nom de la personne de contact.
- Les empêchements, désinscriptions et arrivées ou départs anticipés doivent être communiqués à la FSPJ au plus tard **10 jours** avant le Weekend PJ (dominik.schmidli@dsj.ch). Passé ce délai, les frais d'inscription seront facturés (sauf en cas de motif sérieux et/ou de certificat médical). La FSPJ se réserve le droit d'apprécier le caractère sérieux du motif invoqué.
- Sur le lieu d'hébergement, les participant-e-s doivent respecter le silence durant les heures indiquées et suivre les règles de conduite.
- Les mineur-e-s doivent respecter les heures auxquelles ils/elles sont tenu-e-s de rentrer à l'hébergement. Les horaires seront communiqués sur place. Les mineur-e-s ont interdiction de quitter l'auberge durant la nuit.
- La participation à l'ensemble des points du programme est obligatoire pour tout le monde. Cela inclut également les repas pris en commun.
- Les frais de participation sont utilisés pour les repas, l'hébergement et la participation aux activités durant le Weekend PJ.
- Le voyage aller-retour est à la charge des participant-e-s. La FSPJ n'assume aucune responsabilité en cas de dommages ou de coûts de quelque nature que ce soit.
- La FSPJ prend les mesures nécessaires pour lutter contre l'abus d'alcool et la consommation de drogues. Les responsables des PJ's soutiennent la FSPJ dans ces mesures et dans ses efforts pour tenir les mineurs à l'écart de l'alcool.
- Il est interdit d'apporter de l'alcool fort ou de grandes quantités d'alcool (plus de 0,5 l de bière ou plus de 75 cl de vin). Si c'est le cas, l'alcool sera confisqué par les collaborateur-trice-s de la FSPJ jusqu'à la fin de l'événement.
- En Suisse, **la loi interdit formellement de vendre ou de fournir de l'alcool, à des mineurs de moins de 16 ans**. Il est également interdit de donner de l'alcool distillé à des mineur-e-s. Les participant-e-s se sont tenus de respecter les lois applicables sur le lieu du Weekend PJ.
- La consommation de toute drogue est interdite pendant le Weekend. Si un/une participant-e est en possession de drogues, celles-ci seront confisquées et éventuellement signalées à la police.
- En s'inscrivant au Weekend PJ 2026, les participant-e-s acceptent que leurs données soient utilisées à des fins internes à la FSPJ.
- La FSPJ se réserve le droit d'utiliser les images, les bandes sons et les vidéos enregistrées pendant le Weekend PJ pour son propre compte. Cela vaut également pour leur publication sur Internet ou dans la presse écrite, par exemple. Si ce n'était pas le cas, les participant-e-s doivent le signaler lors de l'inscription.
- Le non-respect de ces règles peut entraîner une exclusion du Weekend PJ et d'autres événements de la FSPJ. Cette décision sera prise par la FSPJ. Les participants exclus n'ont pas droit au remboursement des frais d'inscription.

DSJ FSPJ FSPG | Seilerstrasse 9, 3011 Berne | +41 31 384 08 08 | info@fspj.ch
fspj.ch | easyvote.ch | engage.ch

Formulaire d'autorisation de participation au Weekend PJ 2026

Je soussigné-e, _____ (Prénom/Nom),

autorise, mon enfant_____ (Prénom/Nom),
à participer au Weekend PJ du 14 au 15 février 2026 à Berne.

Numéro d'urgence (Personne de contact) :_____

Avec ma signature, je confirme avoir lu et j'accepte les conditions de participation.

Date :_____ Signature : _____

Le formulaire dûment rempli est à envoyer par email à dominik.schmidli@dsj.ch ou par la poste **au plus tard le 1 février 2026** à :

Contact

Dominik Schmidli
Fédération Suisse des Parlements des Jeunes
Seilerstrasse 9
3011 Bern
+41 (0) 31 384 08 03

dominik.schmidli@dsj.ch